PROCÉS VERBAL DE LA RÉUNION DU 05 MARS 2024

L'an deux mil vingt quatre, le mardi cinq du mois de mars à 18H00, le Conseil Municipal de la commune de Baudonvilliers légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc NICOLE, Maire.

Etaient présents : M. NICOLE Marc, M. KOST Gérard, Mme RICHERT Yvette, Mme DA SILVA Alexandra, Mme CHARDIN Jocelyne, Mme COLLIN Madison, M. BENAISSA Messaoud, M. DILLON Marc et M. SEGUIN Christian.

Absents : Mme ROUBAUD Marie-Noëlle, excusée.

Procuration : Mme ROUBAUD Marie-Noëlle donne procuration à M. NICOLE Marc.

M. KOST Gérard a été nommé secrétaire de séance.

N°2024-007 : 1.1 – MISE EN SÉCURITÉ DU LOCAL AU REZ DE CHAUSSÉE DE L'ANCIENNE ÉCOLE SOUS LE LOGEMENT F2

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un devis de l'entreprise D&G Menuiserie d'un montant de 7 058,40 € TTC, pour mise en sécurité et remplacement de 3 fenêtres et 1 porte fenêtre d'entrée du local situé en dessous du logement communal, et donnant sur la cour de la Mairie.

En effet, ces structures sont très abîmées et peuvent représenter à l'usage un danger en cas de désolidarisation avec le bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis et autorise Monsieur le Maire à commander ces travaux.

INFOS DIVERSES

- 09 juin 2024 : présence pour les élections européennes - 1 seul tour.
- L'Adjoint Technique 21 H/35° a déposé sa démission pour le 31 mars 2024. Prévoir suppression du poste au prochain Conseil Municipal. Voir pour services techniques mutualisés avec la CODECOM en cas de besoins.
- Vidéoprotection aux 4 entrées du village : vers le 15 mars.
- Retrait des tôles à l'atelier : plusieurs appels depuis 1 an - en attente de leur intervention.
- 2ème partie des travaux de trottoirs et usoirs : subventions demandées au GIP Objectif Meuse, à la DETR et Amendes de Police. Attendre réponse DETR pour mettre en place l'appel d'offres pour un début de travaux après les vacances de juillet/août.
- Mise en place de la signalétique CODECOM par l'entreprise EST GIROD.
- Relance faite pour l'arrêté d'interdiction aux véhicules de + de 7,5 T.
- Points d'Apport Volontaire (PAV) : 2ème session – réunion au cours du 1er semestre.
- Problème de creusement engendré par le véhicule de La Poste sur le trottoir enherbé devant le n°21 route de Trois Fontaines. Un courrier leur sera fait.
- Pour tout véhicule qui gêne sur les trottoirs, faire appel à la Gendarmerie

Séance levée à 18 H 52.

Le présent compte rendu a été affiché le 08/03/2024.